



Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2016

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le lundi 15 août 2016 à compter de 19 h 00 en la salle du Conseil municipal au 7 chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir et à laquelle sont présents monsieur Michel Picotte, maire et messieurs les conseillers suivants :

Denis Paquin, conseiller au poste # 1  
Claude Gingras, conseiller au poste # 4  
Francis Côté, conseiller au poste # 5  
Nicolas Beaulne, conseiller au poste # 6

Sont absentes: Thérèse Larose D'Amours, conseillère au poste # 2  
Josée Desrochers, conseillère au poste # 3

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Le maire, M. Michel Picotte, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 00 et invite les conseillers à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

### Résolution numéro 16-08-192

#### 1 Adoption de l'ordre du jour

---

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** que l'ordre du jour soit et est approuvé tel que présenté et d'y ajouter les corrections suivantes:

- Modification du point 4.2 : enlever les mots «et à la responsable des services techniques, urbanisme et environnement»
- Ajout des points :
  - 4.10 Retrait de la demande reconventionnelle à la Cour du Québec, Chambre civile, Divisions des petites créances, dossier no. 750-32-012130-152, à la condition que la partie demanderesse retire sa poursuite avant la date de comparution, pour approbation
  - 11.1 Demande de gratuité pour l'utilisation de la salle 1 du Centre communautaire Charles-D'Auteuil pour le méchoui des pompiers le samedi 27 août 2016, en cas de pluie seulement, pour approbation

#### 1 Ouverture de la séance et approbation de l'ordre du jour

#### 2 Greffe

2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2016, pour approbation (doc)

#### 3 Période de questions no 1 réservée au public

#### 4 Gestion financière et administrative

4.1 Comptes et salaires, pour approbation (doc)

4.2 Mandat à la directrice générale ~~et à la responsable des services techniques, urbanisme et environnement~~ pour représenter la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir à la Cour du Québec Division des Petites créances dans le dossier numéro 750-32-012130-152, pour approbation

4.3 Révision budgétaire 2016 pour la Société d'habitation du Québec, pour approbation

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2016

- 4.4 Annulation de la résolution numéro 16-07-177 concernant l'engagement de M. Jonathan Poitras comme pompier à temps partiel, pour approbation (doc)
- 4.5 Avis de motion et présentation du projet de Règlement numéro 475-16 concernant l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement 454-13 adoptant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux révisé (doc)
- 4.6 Avis de motion et présentation du projet de Règlement numéro 476-16 concernant l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement 435-12 adoptant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir (doc)
- 4.7 Demande de prolongation du contrat de Mme Élise Guertin pour archivage des documents municipaux, pour approbation (doc)
- 4.8 Demande de formation sur les clientèles difficiles ou agressives, pour approbation (doc)
- 4.9 Démission de M. Stéphane Roy, pompier à temps partiel, pour approbation (doc)

### **5 Sécurité publique**

- 5.1 Plan de mise en œuvre réalisé pour l'année 4 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Rouville et produit par le service de la sécurité incendie, pour approbation (doc)
- 5.2 Demande pour l'engagement de M. Michaël Miousse comme pompier à temps partiel, et ce, conditionnellement à la réussite d'une période d'essai de 3 mois, pour approbation (doc)

### **6 Transport– Voirie locale**

- 6.1 Acceptation des travaux sur la rue Girard ainsi que le chemin du Vide et entériner le paiement de 138 609,54 \$ à Pavage Citadin inc (Pavage Action inc) (doc)
- 6.2 Approbation des dépenses admissibles de 138 319,17 \$ dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour des travaux d'infrastructures de voirie exécutés sur la rue Girard et le chemin du Vide (doc)

### **7 Hygiène du milieu et cours d'eau**

- 7.1 Autorisation pour réparer la pompe 1 au poste de pompage des eaux usées par l'entrepreneur Pompex, pour approbation (doc)
- 7.2 Autorisation pour réparer des boîtes de service d'aqueduc par l'entrepreneur Le Groupe ADE, pour approbation (doc)

### **8 Santé et bien-être**

### **9 Aménagement, urbanisme et développement**

- 9.1 Renouvellement du mandat des membres du Comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux ans, pour approbation (doc)
- 9.2 Demande de permis numéro 160067 soumis à un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), pour approbation (doc)
- 9.3 Demande de dérogation mineure 2016-04, pour approbation (doc)

### **10 Loisirs et culture**

- 10.1 Vandalisme au Parc Noël-Dubé, pour information (doc)
- 10.2 Rapport sur la Fête nationale, pour information (doc)
- 10.3 Réfection de la toiture de la bibliothèque, pour approbation (le document vous sera remis lundi)

### **11 Affaires diverses**

### **12 Correspondances**

### **13 Période de questions no 2 réservée au public**

### **14 Clôture de la séance**

Il est également **résolu** que tout autre sujet d'intérêt public puisse être ajouté à la rubrique "Affaires diverses".

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 16-08-193

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 juillet 2016

---

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 11 juillet 2016 soit et est adopté en modifiant la résolution 16-07-177 par ce qui suit :

«Résolution numéro 16-07-177

5.1 Engagement de M. Jonathan Poitras comme pompier à temps partiel pour le service de la sécurité incendie

---

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** d'engager M. Jonathan Poitras comme pompier à temps partiel pour le service de la sécurité incendie et ce, conditionnellement à la réussite d'une période d'essai de trois (3) mois.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers»**

Que la directrice générale soit dispensée d'en donner lecture étant donné qu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du Conseil avant ce jour.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

3 Période de questions

---

Une période de questions pour le public a lieu à ce moment-ci.

Résolution numéro 16-08-194

4.1 Approbation des comptes et salaires payés

---

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** que les comptes et salaires suivants soient et sont approuvés et que la directrice générale soit autorisée à les payer et qu'un certificat de disponibilité a été émis à ces fins :

Fournisseurs :	261 314,45 \$
Salaires – paies:	60 700,40 \$

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 16-08-195

4.2 Mandat à la directrice générale pour représenter la Municipalité à la Cour du Québec Division des Petites créances dans le dossier numéro 750-32-012130-152

---

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** de mandater madame Pierrette Gendron, directrice générale, pour représenter la Municipalité à la Cour du Québec Division des Petites créances dans le dossier numéro 750-32-012130-152.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2016

Résolution numéro 16-08-196

4.3 Acceptation des états budgétaires révisés 2016 par la SHQ

---

**Considérant** que l'OMH de Sainte-Angèle-de-Monnoir nous a transmis, pour approbation, leurs états budgétaires révisés au 22 juillet 2016;

**Considérant** que cette révision a été acceptée par le conseil d'administration de l'OMH par la résolution numéro 23-07-16 en date du 19 juillet 2016;

**En conséquence**, il est proposé par M. Francis Côté, appuyé par M. Claude Gingras et **résolu** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir approuve les états budgétaires révisés au 22 juillet 2016 de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Angèle-de-Monnoir.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 16-08-197

4.4 Annulation de la résolution numéro 16-07-177

---

**Considérant** que M. Jonathan Poitras s'est désisté de son engagement comme pompier à temps partiel;

**En conséquence**, il est proposé par M. Francis Côté, appuyé par M. Denis Paquin et **résolu** d'annuler la résolution numéro 16-07-177 à toute fin que de droit.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Avis de motion numéro 16-08-198

4.5 Avis de motion et présentation du projet de Règlement numéro 475-16 concernant l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement 454-13 adoptant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux révisé

---

Avis de motion est donné par M. Francis Côté, conseiller au poste #5, lequel présente et dépose, à cette séance, le projet de règlement numéro 475-16 concernant l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement 454-13 adoptant un Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux révisé

L'objet de ce règlement est d'assurer le respect des renseignements confidentiels lors d'activités de financement politique.

---

Règlement numéro 475-16  
modifiant le Règlement numéro  
454-13 adoptant un code d'éthique  
et de déontologie des élus  
municipaux révisé

---

**Considérant** qu'en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (2010, c.27), la Municipalité a adopté en décembre 2013, par règlement numéro 454-13, un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux révisé suite à l'élection générale de novembre 2013;

Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2016

**Considérant** qu'en vertu de l'article 101 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique*, 2016, c.17 (projet de loi 83) sanctionnée le 10 juin 2016, la Municipalité doit modifier le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux;

**Considérant** que lors de la séance du conseil tenue le 15 août 2016, un projet de règlement a été présenté par M. \_\_\_\_\_, conseiller au poste \_\_\_\_\_ et que celui-ci a donné un avis de motion portant le numéro \_\_\_\_\_ ;

**Considérant** qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

**En conséquence**, il est proposé par M. \_\_\_\_\_, appuyé par M. \_\_\_\_\_ et **résolu** que le présent règlement soit adopté :

#### **ARTICLE 1 - PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

#### **ARTICLE 2 – AJOUT DE L'ARTICLE 6.1**

##### **ARTICLE 6.1 – RESPECT DES RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS LORS D'ACTIVITÉS DE FINANCEMENT POLITIQUE**

Il est interdit à tout membre d'un conseil de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la Municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité.

Le membre du Conseil qui emploie du personnel de cabinet doit veiller à ce que ses employés respectent l'interdiction prévue au premier alinéa. En cas de non-respect de cette interdiction par l'un de ceux-ci, le membre du conseil en est imputable aux fins de l'imposition des sanctions prévues à l'article 31.

#### **ARTICLE 3 – ENTREE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

---

Michel Picotte, maire

---

Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière

Avis de motion numéro 16-08-199

- 4.6 Avis de motion et présentation du projet de Règlement numéro 476-16 concernant l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement 435-12 adoptant un code d'éthique et de déontologie des employés de Sainte-Angèle-de-Monnoir
- 

Avis de motion est donné par M. Francis Côté, conseiller au poste #5, lequel présente et dépose, à cette séance, le projet de règlement numéro 476-16 concernant l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement 435-12 adoptant un code d'éthique et de déontologie des employés de Sainte-Angèle-de-Monnoir

L'objet de ce règlement est d'assurer le respect des renseignements confidentiels par les employés municipaux lors d'activités de financement politique.

---

Règlement numéro 476-16  
modifiant le règlement numéro  
435-12 adoptant un code d'éthique  
et de déontologie des employés de  
Sainte-Angèle-de-Monnoir

---

**Considérant** que la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, sanctionnée le 2 décembre 2010, crée l'obligation pour toutes les municipalités locales d'adopter un code d'éthique et de déontologie qui énonce les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés de celle-ci;

**Considérant** qu'en vertu de l'article 102 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique*, 2016, c.17 (projet de loi 83) sanctionnée le 10 juin 2016, la Municipalité doit modifier le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux;

**Considérant** que lors de la séance du conseil tenue le 15 août 2016, un projet de règlement a été présenté par M. \_\_\_\_\_, conseiller au poste \_\_\_\_\_ et que celui-ci a donné un avis de motion portant le numéro \_\_\_\_\_ ;

**Considérant** qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

**En conséquence**, il est proposé par M. \_\_\_\_\_, appuyé par M. \_\_\_\_\_ et **résolu** que le présent règlement soit adopté :

#### **ARTICLE 1 - PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

#### **ARTICLE 2 – MODIFICATION DE L'ANNEXE A**

#### **RÈGLE 3 – LA DISCRÉTION ET LA CONFIDENTIALITÉ**

LE PRÉSENT ARTICLE MODIFIE L'ANNEXE A RÈGLE 3 – DISCRÉTION ET CONFIDENTIALITÉ EN AJOUTANT À LA FIN, LE PARAGRAPHE SUIVANT :

Il est interdit à tout employé de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la Municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité.

### **ARTICLE 3 – ENTREE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

---

Michel Picotte, maire

---

Pierrette Gendron, directrice  
générale et secrétaire-trésorière

Résolution numéro 16-08-200

4.7 Prolongation du contrat de Mme Élise Guertin pour l'archivage des documents municipaux

---

**Considérant** que le Conseil municipal exige un suivi minutieux des archives de la Municipalité afin de maintenir le classement et l'archivage exécutés par Mme Élise Guertin au fil des années;

**En conséquence**, il est proposé par M. Francis Côté, appuyé par M. Denis Paquin et **résolu** de prolonger le contrat de madame Élise Guertin pour lui permettre de poursuivre le travail d'archivage des documents municipaux pour une période de deux mois.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 16-08-201

4.8 Autorisation de formation sur les clientèles difficiles ou agressives pour l'adjointe administrative

---

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** d'autoriser madame Carole Dubuc, adjointe administrative, à suivre la formation sur les clientèles difficiles ou agressives offerte par L'APSAM, qui se tiendra à Otterburn Park le 28 septembre 2016.

Il est également **résolu** de payer les frais d'inscription d'environ 200 \$ ainsi que de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 16-08-202

4.9 Démission de M. Stéphane Roy, pompier à temps partiel

---

**Considérant** la lettre de démission de M. Stéphane Roy comme pompier à temps partiel, il est proposé par M. Denis Paquin, appuyé par M. Nicolas Beaulne et **résolu** d'accepter la démission de monsieur Stéphane Roy comme pompier à temps partiel puisque son travail actuel ne lui permet plus de suivre la formation obligatoire de pompier 1.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 16-08-203

4.10 Retrait de la demande reconventionnelle à la Cour du Québec, Chambre civile, Division des petites créances, dossier no. 750-32-012130-152, avec condition

---

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Monnoir retire sa demande reconventionnelle à la Cour du Québec, Chambre civile, Division des petites créances, dossier no. 750-32-012130-152, à la condition que la partie demanderesse retire sa poursuite avant la date de comparution.

Il est également **résolu** de mandater Mme Pierrette Gendron, directrice générale, pour signer tous les documents à cet effet.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 16-08-204

5.1 Plan de mise en œuvre réalisé pour l'année 4 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Rouville et produit par le service de la sécurité incendie

---

Sur proposition de M. Nicolas Beaulne, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** d'adopter le Plan de mise en œuvre réalisé pour l'année 4 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, produit par le service de la sécurité incendie de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir et de le transmettre à la MRC de Rouville.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 16-08-205

5.2 Engagement de M. Michaël Miousse comme pompier à temps partiel pour le service de la sécurité incendie

---

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** d'engager monsieur Michaël Miousse, comme pompier à temps partiel pour le service de la sécurité incendie et ce, conditionnellement à la réussite d'une période d'essai de trois (3) mois.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**



Résolution numéro 16-08-206

- 6.1 Acceptation des travaux exécutés sur la rue Girard ainsi que le chemin du Vide et entériner le paiement de 138 609,54 \$ à Pavage Citadin inc (Pavage Action inc)
- 

**Considérant** que M. Alain Charbonneau, ingénieur pour la Municipalité, a procédé à l'acceptation provisoire des travaux de pavage exécutés sur la rue Girard ainsi que le chemin du Vide par l'entreprise Pavage Citadin inc (Pavage Action inc) et qu'il recommande le paiement des travaux en excluant la garantie contractuelle de 5 %;

**Considérant** qu'il y a lieu de retenir le montant de sept mille deux cent quatre-vingt-quinze dollars et vingt-cinq cents (7 295,25 \$) taxes applicables incluses, représentant la garantie contractuelle de 5 % conformément au devis;

**En conséquence**, il est proposé par M. Francis Côté, appuyé par M. Nicolas Beaulne et **résolu** que le Conseil municipal accepte les travaux de pavage exécutés sur la rue Girard ainsi que le chemin du Vide par l'entrepreneur Pavage Citadin inc (Pavage Action inc) au montant total de cent quarante-cinq mille neuf cent quatre dollars et soixante-dix-neuf cents (145 904,79 \$) taxes applicables incluses.

Il est également **résolu** d'entériner le paiement de cent trente-huit mille six cent neuf dollars et cinquante-quatre cents (138 609,54 \$) taxes applicables incluses, fait à l'entrepreneur et d'engager une dépense du même montant au poste budgétaire 23-042-00-710.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 16-08-207

- 6.2 Approbation des dépenses admissibles de 138 319,17 \$ dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour des travaux d'infrastructures de voirie exécutés sur la rue Girard et le chemin du Vide
- 

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Monnoir approuve les dépenses admissibles dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal au montant de 138 319,17 \$ pour les travaux d'infrastructures de voirie exécutés sur la rue Girard et le chemin du Vide et subventionné pour le même montant et ce, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Il est également **résolu** que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue Girard et le chemin du Vide dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 16-08-208

- 7.1 Mandat à l'entrepreneur Pompex pour la réparation de la pompe 1 au poste de pompage des eaux usées
-

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** de retenir les services de l'entrepreneur Pompex pour la réparation de la pompe 1 au poste de pompage des eaux usées, d'affecter un montant de 4 400 \$ taxes applicables incluses, à même les crédits disponibles au poste 02-415-01-521 du budget 2016 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 16-08-209

7.2 Mandat à l'entrepreneur Le Groupe ADE inc pour la réparation des boîtes de services d'aqueduc

---

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** de retenir les services de l'entrepreneur Le Groupe ADE inc pour la réparation des boîtes de services d'aqueduc, d'affecter un montant de 8 650 \$ taxes applicables incluses, à même les crédits disponibles au poste 02-413-01-521 du budget 2016 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 16-08-210

9.1 Renouvellement du mandat des membres du Comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux ans

---

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** de renouveler le mandat des membres du Comité consultatif d'urbanisme, à savoir : MM. Claude Fugulin et Pierre-Yves Trudel, à titre de citoyens et Mme Josée Desrochers et M. Francis Côté, à titre de conseillers, jusqu'en août 2018.

Il est également **résolu** de renouveler le mandat de M. Denis Mercier, à titre de citoyen, pour une période de 3 mois afin d'assurer la transition vers un nouveau membre.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 16-08-211

9.2 Demande de permis numéro 160067 soumis au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architectural sur le lot 1 714 020 du cadastre du Québec

---

**Considérant** que la demande de permis numéro 160067 pour l'agrandissement du bâtiment principal du 121 rue Principale, sur le lot 1 714 020 du cadastre du Québec, est situé dans le secteur patrimonial soumis au règlement numéro 382-07 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

**Considérant** que le projet a été étudié par le Comité consultatif d'urbanisme et que celui-ci recommande au Conseil municipal d'approuver le plan d'implantation et d'intégration architectural tel que soumis par le demandeur;

**En conséquence**, il est proposé par M. Denis Paquin, appuyé par M. Claude Gingras et **résolu** que le Conseil municipal approuve le plan d'implantation et d'intégration architectural pour le projet d'agrandissement d'une résidence unifamiliale au 121 rue Principale sur le lot 1 714 020 du cadastre du Québec.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 16-08-212

- 9.3 Demande de dérogation mineure numéro 2016-04 à l'égard du lot 1 713 996 du cadastre du Québec concernant le bâtiment accessoire
- 

**Considérant** qu'une demande de dérogation mineure portant le numéro 2016-04 a été déposée à la Municipalité concernant la superficie maximale d'un bâtiment accessoire résidentiel détaché, sa hauteur totale maximale et la hauteur maximale de ses murs situé au 152 rue Principale, sur le lot 1 713 996 du cadastre du Québec;

**Considérant** que le dépassement des hauteurs et de la superficie prévues au *Règlement d'urbanisme numéro 381-07* est mineur et visuellement acceptable;

**Considérant** que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal d'accorder la dérogation mineure numéro 2016-04 relativement à la propriété du 152 rue Principale;

**Pour ces motifs**, il est proposé par M. Denis Paquin, appuyé par M. Claude Gingras et **résolu** que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Monnoir accorde la dérogation mineure numéro 2016-04 afin de rendre conforme la superficie maximale d'un bâtiment accessoire résidentiel (garage) détaché, sa hauteur totale maximale et la hauteur maximale de ses murs au 152 rue Principale, lot 1 713 996 du cadastre du Québec.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 16-08-213

- 11.1 Demande de gratuité pour l'utilisation de la salle 1 du Centre communautaire Charles-D'Auteuil pour le méchoui des pompiers le samedi 27 août 2016, en cas de pluie seulement
- 

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** d'autoriser l'utilisation de la salle 1 du Centre communautaire Charles-d'Auteuil aux pompiers de la Municipalité pour leur méchoui annuel le 27 août 2016 en cas de pluie et ce, gratuitement.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

13 Période de questions

---

Une période de questions pour le public a lieu à ce moment-ci.

Résolution numéro 16-08-214

14 Clôture de la séance

---

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** que la séance soit levée.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**